

Plan solaire marocain

Le Projet qui concilie développement économique et préservation de l'environnement



Mme Amina Benkhadra

Le Projet marocain de l'énergie solaire est un "chantier grandiose" conciliant le développement économique et social à la préservation de l'environnement et la lutte contre le changement climatique, a affirmé, lundi 2 novembre à Ouarzazate, la ministre de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement, Mme Amina Benkhadra.

D'un coût estimé à 9 milliards de dollars, le projet permettra au Royaume de disposer d'une énergie propre et abondante qui réduira les importations énergétiques en économisant 1 million de tonne équivalent pétrole de combustibles annuellement, a expliqué la ministre dans un exposé devant le Souverain.

Mme Benkhadra a, en outre, ajouté que la mise en œuvre du projet contribuera à la préservation de l'environnement en évitant l'émission de 3,7 millions de tonnes de dioxyde de carbone par an.

Ce projet national, ambitieux et réaliste vise la mise en place en 2020 d'une capacité de 2.000 mégawatts, soit 38 pc de la puissance installée à

fin 2008 et 14 pc de la puissance électrique à l'horizon 2020, a-t-elle indiqué, soulignant qu'à l'horizon 2020, l'électricité d'origine solaire couvrira 10 pc de la demande électrique.

Il s'agit là d'objectifs ambitieux et réalisables grâce aux atouts reconnus du Royaume en la matière, avec notamment un potentiel énorme en

énergie solaire (irradiation de 5 kwh par m²/ jour et 3000 heures d'ensoleillement par an), a-t-elle noté.

Le Royaume, a poursuivi Mme Benkhadra, a une position stratégique au cœur d'un carrefour énergétique, pour devenir une plateforme énergétique mondiale en matière des échanges électriques sur le plan du pourtour méditerranéen. Elle a rappelé à cet égard que le Maroc participe à des projets de dimension régionale, comme le Plan solaire Méditerranéen et le projet Dersertec, qui favorisent la synergie dans le développement de l'énergie solaire dans l'espace euro-méditerranéen.

Sur le plan technique, le projet utilisera les technologies les plus avancées disponibles tout en menant une veille proactive pour suivre leur développement.

D'après la ministre, le montage financier du projet associera des fonds publics et privés nationaux et étrangers et fera appel à tous les

mécanismes concessionnels et non concessionnels de financement mis en place dans le cadre de la coopération multilatérale et bilatérale.

Au niveau institutionnel, a relevé Mme Benkhadra, une Agence nationale, en cours de création, aura pour mission de veiller à la mise en œuvre des projets solaires électriques, avec comme actionnaires l'Etat, l'Office National de l'Electricité, le Fonds Hassan II pour le Développement Economique et Social.

La mise en œuvre opérationnelle du projet sera réalisée dans le cadre de partenariats publics privés associant des opérateurs de renommée mondiale, à travers la signature de conventions avec l'Etat et les autorités publiques nationales et locales pour en faciliter la réalisation, a-t-elle dit.

Ce projet structurant, a conclu la ministre, mettra en place des composantes de formation et de recherche - développement par la création d'un centre de recherche dédié à l'énergie.